

# Procès-verbal du 3<sup>ième</sup> Conseil d'école Les 3 Pommes - Année 2020/2021

## Jeudi 10 juin 2021 à 17h45

### **Présents :**

**Ecole :** Mmes Bayo, Durand, Lavielle, Prédal, Skobel, Quinaou, Rey (enseignantes), et Mme Girardon (directrice)

**Mairie :** Mme Fabry, Mme Pochez (adjointe au maire), Mme Sicard (responsable service éducation)

**Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale :** Mme Valet

### **Représentants des parents :**

- ALPE : Mme Chaubeton, Mme Soule, Mme Billard
- FCPE : Mme Lavergne, Mme Lisette

Mme Khorsi (inspectrice de l'Education Nationale) et M. Guyot (maire) sont excusés.

## **1. Bilan de l'année selon le contexte sanitaire**

### **Les conséquences des différents protocoles**

Nous avons fonctionné toute l'année avec deux groupes étanches : les « petits » qui entraient par la porte principale et les « grands » qui entraient par le portail côté place Bombail.

### **Les sorties et projets pédagogiques de fin d'année :**

Les sorties n'ont pas pu avoir lieu l'an passé. Cette année les sorties sont possibles :

Les PS et les MS sont allés au château de Bergues le 6 mai.

Les « petits » sont allés au jardin des Martels le 4 juin.

Les « grands » vont aller au labyrinthe de Merville le 24 juin.

5 classes vont aller à l'Azinet, à Sarrant au mois de juin.

Le rallye vélo a eu lieu les 8 et 9 juin dans de très bonnes conditions.

Le 16 juin aura lieu la fête de l'école : les « petits » en première partie de matinée, puis les « grands ». De nombreux parents se sont proposés pour tenir les stands de cette fête.

Le 28 juin, les « grands » iront au lac de Soula à vélo.

Les 21, 22 et 23 juin les GS iront visiter l'école Marcel Pagnol.

Nous remercions tous les parents accompagnateurs et tous ceux qui ont dû passer des agréments pour le vélo ou la piscine.

## **2. Préparation de la rentrée 2021**

### **A. Mouvement du personnel enseignant**

L'équipe enseignante va être assez stable. Mme Skobel qui était remplaçante s'en va et Mme Sirven-Gras devrait être là à la rentrée. Nous ne savons pas encore si Mme Quinaou sera là à la rentrée. Sinon tout le monde reste.

### **B. Prévision d'effectifs et composition pédagogique.**

A ce jour, la prévision des effectifs est la suivante :

60 PS (53 pour l'instant mais il y en aura d'autres pendant l'été), 63 MS et 57 GS, soient 180 élèves (25.7 élèves par classe en moyenne).

Ces chiffres sont susceptibles de changer jusqu'au jour de la rentrée.

Une composition possible actuellement :

- + 2 classes de PS à 26 élèves
- + 2 classes de PS/MS à 25
- + 3 classes de MS/GS à 26

Cette répartition est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées ou départs d'élèves durant les congés d'été. Les listes des classes seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école le 01/09/2021. La directrice rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe avec l'ensemble des enseignantes. Cette étape prend du temps et tout le monde veille à faire au mieux pour le bien-être des enfants et pour leur permettre une évolution positive au niveau des apprentissages. **Il est impossible de prendre en compte les demandes particulières des familles (enseignant spécifique, amis...).**

La rentrée est prévue le jeudi 2 septembre, avec une rentrée échelonnée pour les PS, validée par notre Inspectrice. A savoir, accueil en demi-groupes le 2 et le 3 septembre puis en classe entière dès le 6 septembre.

Voici l'organisation :

Jeudi 02/09 /21

8h45 les GS

9h15 la moitié des PS (groupe A)

9h45 les MS

10h35 l'autre moitié des PS (groupe B)

Vendredi 03/09/21

8h35-8h45 GS et MS

9h les PS (groupe A)

10h30 les PS (groupe B)

### 3. Coopérative scolaire

Bilan un peu déficitaire : Entrées : 9530 euros ; Sorties : 7396 euros plus celles à venir.

Entrées :

Participation des familles : 4064 euros

Bénéfice des photos (individuelles + collectives) : 1500€

Bénéfice de la vente de chocolats : 784€

Vente de déchets recyclables : 402 euros

Vente de gâteaux bijoux.

Dépenses :

Cotisations OCCE (coopérative scolaire) : 491 euros

Cinéma : 305 euros

Cadeaux et goûter de Noël : 806 euros

Spectacle : 176 euros

Coopérative pour chaque classe : 1050 euros

Goûter galette des rois ; 182 euros

Carnaval (confettis et goûter) : 149 euros

Réparation vélos : 180 euros

Sorties : château de Bergues, 617 euros ; jardin des Martels, 904 euros ; ferme de l'Azinet, 1500 euros ; Labyrinthe de Merville, 700 euros : 3621 euros en tout.

Mairie : on pourrait faire un partenariat avec les Compagnons de Plaisance afin de faire réaliser des réparations (vélos...) à moindre coût.

### 4. Travaux

- + Problèmes récurrents de WC bouchés (sanitaires adultes et enfants). Mairie : si c'est un problème de cuvette à changer, cela sera fait rapidement ; s'il faut changer toute la tuyauterie, cela devra être discuté lors du vote du budget.
- + Refaire le sol du garage à vélo
- + Mettre une clenche sur le petit portail entre le parc et la cour
- + Installer un coin atelier pour la classe de Mme Rey
- + Rappel : lorsque les jardiniers passent la tondeuse ou la débroussailleuse, il faudrait qu'ils

arrêtent s'ils voient des enfants à proximité car c'est dangereux.

#### 5. Quelles sont les démarches pour que son enfant bénéficie d'une aide humaine à l'école ?

Si un enfant rencontre des difficultés dans son développement, selon les situations, il peut bénéficier d'une aide humaine appelée AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). Pour obtenir cette aide (et éventuellement d'autres aides également), il faut constituer un dossier auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) avec une partie médicale à faire remplir par le médecin et une partie scolaire : le GEVASCO. Il faut y joindre les bilans effectués (orthophonie, neuropsychologique, psychomoteur,...).

Puis, quelques temps plus tard, une commission attribue ou non une aide humaine pour aider l'enfant sur le temps scolaire.

#### 6. Est-ce que les associations de parents pourraient organiser une concertation sur les rythmes scolaires à la rentrée ?

Mairie : Oui cela est prévu ; les parents d'élève l'organisent et la mairie met à disposition des moyens (locaux, fournitures).

C'est une concertation concernant la semaine de 4 ou 4,5 jours. La concertation fera intervenir les parents d'élève, mais également les enseignantes et les personnels de l'ALAE.

Si nous passons à 4 jours, la mairie devra mettre en place un service supplémentaire de centre de loisir le mercredi matin.

